

Zeitschrift: D'égal à égale!
Herausgeber: Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura
Band: 9 (2009)
Heft: 9

Artikel: Les 30 ans du premier bureau de l'égalité en Suisse
Autor: Schulz, Patricia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-352591>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les 30 ans du premier bureau de l'égalité en Suisse

Patricia Schulz

Directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes
BEFG



©BEFG

Au moment de l'entrée en souveraineté et avec l'adoption de sa Constitution, le Jura a étonné toute la Suisse. Voilà que le dernier-né des cantons coiffait tout le monde au poteau avec deux institutions inconnues ailleurs: une Cour constitutionnelle et, par cohérence avec l'accent mis sur la protection des droits fondamentaux, un Bureau de l'égalité entre femmes et hommes. Ce Bureau, c'est le résultat de l'engagement des Jurassiennes, qui avant même d'obtenir le droit de vote, ont lutté pour que le futur canton dispose d'un service chargé de lutter contre toutes les discriminations faites aux femmes, et pour la promotion de l'égalité entre femmes et hommes.

Ce bureau a travaillé seul pendant quelques années, et ça a dû être rude parfois. D'autres bureaux l'ont rejoint, dont le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), en 1988. Le bureau jurassien a été pionnier dans l'existence, il a été aussi pionnier dans la définition des thèmes à traiter. L'égalité dans la vie professionnelle, dans la formation, la lutte contre la violence domestique, en voici quelques-uns. Il a aussi été pionnier dans le travail en réseau: rien ne se fait en matière d'égalité si l'on ne collabore pas avec les différents acteurs, économiques, politiques, sociaux, médiatiques. Le Bureau de l'égalité du canton du Jura a

participé à la création de la Conférence suisse des déléguées à l'égalité (CSDE), qui réunit tous les bureaux cantonaux et communaux, et le BFEG. Il participe ainsi à des projets nationaux et collabore aux prises de position de la CSDE sur les projets de lois fédérales. Il contribue à modeler la politique de l'égalité au niveau national et met en œuvre au niveau cantonal les projets nationaux. Il fait de même au niveau romand, avec les autres bureaux membres de la Conférence romande de l'égalité.

Il faut dans un canton, comme au plan national, un service qui s'occupe professionnellement, avec compétence, avec engagement de l'égalité entre femmes et hommes, qui nous concerne toutes et tous. Et il doit disposer des ressources humaines et matérielles nécessaires à mener sa tâche. Au plan fédéral, nous avons besoin du bureau du Jura comme partenaire, afin de nous inspirer de ses réalisations et de ses idées et de bénéficier de son rôle de relais.

Un exemple pour montrer l'utilité de ces coopérations continues: la Conférence suisse des déléguées à l'égalité a mené en 1997 la première campagne nationale d'information concernant la violence domestique. Elle a ainsi initié un changement important: cette forme de violence

a cessé de s'exercer dans l'impunité de la sphère privée. Au contraire, la violence conjugale a été reconnue comme un problème de toute la société.

Des modifications législatives ont suivi, également soutenues par les bureaux de l'égalité: Code pénal, Code civil et lois cantonales offrent une meilleure protection aux victimes. En présidant le Groupe de coordination violence, le Bureau de l'égalité contribue de façon déterminante aux efforts de prévention menés dans le canton.

Je souhaite un très bel anniversaire au Bureau de l'égalité du canton du Jura et formule tous mes vœux pour qu'il continue, avec sa compétence et sa créativité, à développer un monde où chacune et chacun puisse déployer ses talents librement. Je voudrais pour finir rappeler la devise de Guillaume d'Orange: «point n'est besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer». Elle résume bien l'essence du travail des bureaux de l'égalité. A mes collègues du Bureau de l'égalité: longue vie à vous et à votre bureau!

d'égal à égale!